

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 24 août 2022**

---

Communication n° 28/08.2022

Objet:      coûts de l'énergie

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous informe par ces lignes de l'état actuel de nos discussions avec les prestataires énergétiques pour la Commune de St-Prex.

Les marchés de l'électricité, du gaz et du pétrole sont actuellement très volatiles. De nombreux facteurs se combinent dans une synergie négative : les conséquences de la guerre en Ukraine, la sécheresse actuelle, ainsi que la production d'énergie réduite des centrales nucléaires. Cette constellation comporte fréquemment une composante spéculative, dont le degré est difficile à évaluer. Par analogie à des turbulences passées, nous pourrions parler de « bulle énergétique ».

Dans ce contexte, ces augmentations de prix touchent aussi bien le citoyen que notre Commune. La Municipalité est confrontée à des augmentations importantes des prix de l'énergie. Nous avons fait des réserves de pellets pour l'hiver prochain, mais à des tarifs nettement plus élevés que d'ordinaire. Le prix de l'électricité est fixé pour 2022 pour nos six contrats gros consommateurs, mais les offres pour 2023 sont exorbitantes : le prix offert la semaine passée était de 80 ct le KWh (énergie uniquement sans taxes et frais de transports sur le réseau) comparé à 5 ct en janvier 2022. La Commune consomme environ 1.5 MKWh sur ces six contrats spécifiques.

La Municipalité discute à chaque séance des options d'achat. Devant ce mélange de pénurie relative et un pessimisme induit par les médias, la Municipalité n'a pas souscrit à des contrats de longue durée car nous avons la conviction que l'aspect spéculatif est important et qu'une baisse pour 2023-2024 est vraisemblable. Par ailleurs, les mesures du Conseil fédéral ne sont pas encore connues.

Dans ce contexte, la Municipalité évalue très activement les mesures d'économie possibles, ainsi que l'accélération de certains projets dans le cadre d'une transition énergétique vers des énergies renouvelables, nous permettant d'être plus indépendant des marchés énergétiques.

Quelques soient les solutions envisagées, la pression sur le budget 2023 sera importante, d'une part en relation avec les prix, d'autre part au vu des investissements nécessaires pour la transition énergétique.

La Municipalité vous informera régulièrement des décisions prises.

La Municipalité

Saint-Prex, le 23 août 2022/CM – 101.02

*Pour tout renseignement, s'adresser à M. Jan von Overbeck, municipal, 079 771 89 55*